



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2049

Approbation de la candidature du Musée d'art contemporain - Ville de Lyon aux appels à projets « Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels en Auvergne-Rhône-Alpes 2022 » de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes et « Prix européen Art Explora 2022 » de la Fondation internationale Art Explora

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 17 NOVEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme ZDOROVZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2049 - APPROBATION DE LA CANDIDATURE DU MUSEE D'ART CONTEMPORAIN - VILLE DE LYON AUX APPELS A PROJETS « PROGRAMME DE NUMERISATION ET DE VALORISATION DES CONTENUS CULTURELS EN AUVERGNE-RHONE-ALPES 2022 » DE LA DRAC AUVERGNE RHONE-ALPES ET « PRIX EUROPEEN ART EXPLORA 2022 » DE LA FONDATION INTERNATIONALE ART EXPLORA (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le macLYON souhaite présenter sa candidature à deux appels à projets, portés respectivement par la DRAC Auvergne Rhône-Alpes et la Fondation internationale Art Explora, dans l'objectif de trouver des ressources additionnelles pour déployer des projets ambitieux de médiations innovantes centrées sur les nouveaux usages des visiteurs-ses et d'actions hors les murs. Le macLYON vise à se rendre le plus accessible possible à tous et toutes en allant à la rencontre de tous ses publics, en ligne ou dans l'agglomération lyonnaise, et ces projets mobilisent des formes innovantes d'échanges, de participation et de liens. Enfin ils sont tous deux axés sur de nouveaux modes de relation avec le public, basés sur le son et l'interaction en ligne.

« Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels en Auvergne-Rhône-Alpes 2022 »

Cet appel à projets vise à accompagner et soutenir financièrement des projets permettant de développer l'offre culturelle en ligne et faire émerger de nouveaux usages numériques innovants sur l'ensemble des domaines du patrimoine et de la création, dès lors qu'ils visent à favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture.

L'objectif du dispositif est ainsi de soutenir la numérisation et la valorisation de contenus culturels, dans un souci de structuration et de diffusion élargie des données culturelles.

La subvention allouée par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes ne peut pas représenter plus de 50% du budget total du projet.

Dans le cadre de cet appel à projets, le macLYON dépose un dossier pour un projet de numérisations en nombre et de chatbot (robot conversationnel) dans le cadre de l'exposition d'œuvres de sa collection en 2023 :

Pour enrichir l'exposition "Le Corps dans la collection", le macLYON souhaite numériser 40 œuvres et les faire découvrir à son public. Les équipes du musée travaillent sur un dispositif de médiation qui soit un compagnon de visite ludique et gratuit, disponible en amont de l'exposition sur le site internet du macLYON, ainsi que sur place. Son originalité constituera un vecteur d'attraction pour de nouveaux visiteurs-ses, venu-es expérimenter le nouveau dispositif. Les adolescent-es et les adultes représentent la cible

privilégiée du compagnon de visite pour un usage individuel sur leur propre support smartphone ou tablette.

La numérisation 2D des œuvres permettra de prendre en photos les œuvres d'art, alors que le macLYON dispose pour le moment d'un corpus d'images numériques réduit. L'objectif sera de multiplier ces numérisations afin de documenter plus complètement ces œuvres, tout en facilitant la reconnaissance faciale pour le dispositif de médiation, axé sur la prise d'une photo par le-la visiteur-ses pour déclencher des contenus spécifiques liés à l'œuvre. Ces numérisations auront donc un double avantage : connaissance et documentation plus fines de la collection pour le récolement et la publication sur Navigart ainsi que la médiation.

La médiation fonctionnera avec un principe de reconnaissance visuelle. Le-la visiteur-se sera invité-e par le *chatbot* à prendre en photo l'œuvre de son choix. Le module de reconnaissance d'images viendra ensuite reconnaître la photo et lui proposer un scénario de visite.

Dans le cadre de cet appel à projets, le macLYON sollicite auprès de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes une subvention de 18 000€

Le budget global de ce projet est de 36 000€

Le résultat de cet appel à candidatures sera connu en septembre/octobre 2022 et, en cas de succès, une délibération complémentaire sera soumise au Conseil municipal de la Ville de Lyon concernant la subvention à percevoir à ce titre.

« Prix européen Art Explora 2022 »

Le Prix européen Art Explora – Académie des beaux-arts a été lancé en 2020. Son édition 2022 est en cours jusqu'au 7 septembre 2022.

Ouvert à toutes organisations culturelles européennes, de tous secteurs artistiques, le prix européen soutient les pratiques innovantes en matière d'accès, de participation et d'engagement des publics qui peuvent être partagées partout en Europe. Il s'agit de lutter contre toutes barrières économiques, sociales et géographiques afin de renouveler, ensemble, le dialogue entre les arts et les publics.

La dotation du Prix est de de 50 000 € ainsi qu' un prix du public de 10 000 € pour soutenir les pratiques innovantes en matière d'accès, de participation et d'engagement des publics en Europe.

S'il est lauréat d'un des prix, le macLYON souhaite mener le projet suivant, objet de son dossier de candidature :

Le son comme compagnon vers un musée toujours plus inclusif : un studio mobile qui se déplace hors les murs pour nouer la conversation

Le macLYON souhaite utiliser le travail sur le son en ateliers comme passerelle pour éveiller l'envie de visite de publics éloignés et la vocation de futur-es professionnel-les d'horizons très divers. Le son sera le vecteur sensible d'allers/retours entre le musée et des lieux extérieurs, permettra de tisser une nouvelle relation, plus expérientielle et plus personnelle.

Pour cela, nous voulons aller à la rencontre de chacun-e via un studio d'enregistrement mobile, qui se déplacera au macLYON mais aussi dans un premier temps dans une maison de répit, un établissement scolaire, un EHPAD, une structure accueillant des

enfants déficients visuels. A terme, il s'agira de pouvoir démultiplier et dupliquer cette action hors les murs.

Le public visé est celui qui ne vient pas naturellement au musée ou qui en est ou s'en sent empêché : seniors en maison de retraite, aidants familiaux qui ont besoin de répit, scolaires en zone d'éducation prioritaire, personnes porteuses de handicap...

Le projet démarre avec 4 structures partenaires accueillant chacune entre 30 et 100 personnes, et a vocation à essaimer et devenir un modèle duplicable et répliquable, notamment si des bénévoles Art Explora sont associées dans un deuxième temps.

Dans le cadre de cet appel à projets, le macLYON sollicite auprès de la Fondation européenne Art Explora une dotation de 50 000€
Le budget global du projet présenté est de 63 900€

Le résultat de cet appel à candidatures sera connu en décembre 2022 et, en cas de succès, une délibération complémentaire sera soumise au Conseil municipal de la Ville de Lyon concernant la subvention à percevoir à ce titre.

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La candidature du Musée d'art contemporain/Ville de Lyon à l'appel à projet de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes « Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels en Auvergne-Rhône-Alpes » est approuvée.
- 2- La candidature du Musée d'art contemporain/Ville de Lyon à l'appel à projet de la Fondation internationale Art Explora au « Prix européen Art Explora 2022 » est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer tous les documents afférents à la candidature du Musée d'art contemporain/ Ville à ces projets.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET